

MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONTRESOR

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 05 JUILLET 2021

Compte rendu.

Présents: 09. Votants: 09.

Le 05 juillet 2021 à 20h30, le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Montrésor, sous la présidence du Maire, Frédéric GAULTIER.

Etaient présents : Mmes PIVET PORCHERON. M.M. COURATIN GALLAIS

GAULTIER LALIEUX MOUSNY POUIT TOURATIER. Absents: Mmes Isabelle PERRY et Sophie SOUVERIN. Date de convocation et d'affichage: 1^{er} juillet 2021.

Mme Catherine PIVET a été nommée secrétaire de séance.

Sauf mention contraire, les délibérations sont votées à l'unanimité.

Points d'information.

- Réalisation du parcours famille au niveau des Balcons de l'Indrois ;

Aménagement:

- Aire de stationnement de la Ronde :

Accord du département pour le stationnement. Pose de panneaux *parking visiteurs*. Reprise de la toiture du bâtiment par l'entreprise HEMON. Vente du terrain en septembre.

Travaux:

- Point sur les travaux à l'école 51, Grande Rue et à la maison d'habitation communale 06, rue Abel Marinier.

Grand projet:

- Projets géothermie et site 32, Grande Rue : date du forage en juillet. Lancement de l'appel d'offre en cours.

Décisions du Maire.

- Décision n°2021-16 : réalisation de travaux d'aménagement de voirie par l'entreprise ESVIA pour un montant de 358,02 € HT.
- Décision n°2021-17: modification d'une concession particulière au cimetière communal.

ORDRE DU JOUR

• Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil municipal du mercredi 05 mai

Il est approuvé à l'unanimité des votants.

Intercommunalité

1. Clôture de la procédure de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la communauté de communes Loches Sud Touraine.

Avis.

Le Conseil municipal émet un avis favorable au dossier de SCOT de la communauté de communes Loches Sud Touraine.

Mairie de Montrésor • 23 Grande Rue • 37460 Montrésor • Tél : 02 47 91 43 00 • Fax : 02 47 92 71 11 • mairie-montresor@wanadoo.fr

Equipement Mairie

2. Migration des logiciels Mairie par BERGER – LEVRAULT.

La Mairie de Montrésor dispose de la solution e .enfance proposée par BERGER – LEVRAULT pour la gestion de l'accueil périscolaire. Or, l'évolution des techniques de développement et des contraintes de sécurité dans un contexte de RGPD ne permettent plus à l'entreprise de maintenir cette solution au – delà de l'année 2021. Aussi, la société BERGER – LEVRAULT présente un devis d'un montant de 2 502, 46 € TTC utile à la migration d'e. enfance à B.L. enfance. Cette proposition comprend l'accompagnement informatique, la formation et un tarif mensuel de maintenance d'un montant de 68, 72 € HT.

Délibération.

Le Conseil municipal retient la proposition de migration de la société BERGER – LEVRAULT d'un montant de 2 348, 72 € HT.

Aménagement urbain

3. Projets aménagement du secteur de la Collégiale Saint – Jean Baptiste et du site 32, Grande Rue : sollicitation du Contrat Régional de Solidarité Territoriale, de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et du programme LEADER.

Délibération.

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter les différents partenaires financiers.

- 4. Vente de terrains au lotissement communal de la Couteauderie.
 - Pour information:
- La vente du lot n°5 est en bonne voie.
- M. STADNICKI est intéressé par le lot n°1.
- M. MARC UNRUG exprime son intérêt par le lot n°4.
- 5. Mise en place du Wifi territorial.

Une borne sera installée gratuitement sur la commune lors du passage à la fibre, à l'endroit choisi par la municipalité. Une borne sera installée par la communauté de communes Loches Sud Touraine pour l'office de tourisme. Une borne couvre environ 150 mètres sans obstacle, il resterait à couvrir le secteur de la collégiale et les Balcons de l'Indrois (lavoir, toilettes, île). La maintenance à la charge de la commune serait de 103, 52 € HT par borne et par an.

Le Conseil municipal doit se prononcer sur l'opportunité de mettre en place cette installation à Montrésor. L'avis positif du Conseil déclenchera la procédure de reconnaissance et de chiffrage de l'opération sous l'égide de Loches Sud Touraine.

Délibération.

Le Conseil municipal donne un avis favorable à la mise en place du wifi territorial à Montrésor.

Gestation des bâtiments communaux.

6. Renouvellement du contrat de location du cabinet médical.

Les conseillers invitent le médecin permanent à préciser la nature de ses difficultés justifiant une réduction du montant du loyer du cabinet médical.

7. Restauration des bâtiments de l'école 51, Grande Rue.

M. François ARNAULT présente une proposition de fourniture d'un chauffe – eau 15 litres pour un montant de 1 527 €, M. BERLOQUIN un devis de 1 789, 40 € pour la réfection des sanitaires.

Délibération.

Le Conseil municipal approuve les devis présentés.

8. Cession des bâtiments communaux 19, Grande Rue.

M. Willy RIBREAU a exprimé son intérêt pour l'acquisition du bâti (maison et annexe); le prix de vente est estimé à 16 000 €. Un projet de convention avec M. RIBREAU l'engageant à réaliser la restauration du bâti lors de l'achat.

Mairie de Montrésor • 23 Grande Rue • 37460 Montrésor • Tél : 02 47 91 43 00 • Fax : 02 47 92 71 11 • mairie-montresor@wanadoo.fr



Délibération.

Le Conseil municipal approuve, et le projet d'acquisition formulé par M. RIBREAU, et la convention liée à la cession.

Une abstention: Mme Catherine PIVET.

9. Remplacement du branchement assainissement à la résidence communale 23, Grande Rue.

Le service eau et assainissement de Loches Sud Touraine présente un devis de travaux d'un montant de 2 580 € HT.

Délibération.

Les conseillers valident la proposition de Loches Sud Touraine d'un montant de 2 580 € HT pour le remplacement du branchement eau et assainissement de la communauté Loches Sud Touraine.

Aide sociale.

10. Constitution d'une Commission Locale d'Action Sociale (CLAS).

M. le Maire propose de désigner les membres de la commission social et écoles à la Commission Locale d'Action Sociale.

Délibération.

Le Conseil désigne les membres de la commission social et écoles pour la constitution de la Commission Locale d'Action Sociale.

Action culturelle.

11. Renouvellement de la convention de partenariat « Nom@de » avec le Conseil départemental d'Indre – et – Loire pour un portail commun de ressources numériques utile à la médiathèque de Montrésor.

Délibération.

Le Conseil municipal approuve le renouvellement de la convention de partenariat « Nom@de » avec le Conseil départemental d'Indre – et – Loire pour un portail commun de ressources numériques utile à la médiathèque de Montrésor.

Une abstention: M. Gilles MOUSNY.

12. Projet 1523-2023 Imbert de Batarnay.

Délibération.

Le Conseil municipal accompagne le projet 1523 – 2023 dédié à Imbert de Batharnay.

Budget communal.

13. Approbation de la délibération budgétaire modificative n°1.

Le conseil municipal approuve la délibération budgétaire modificative n°1 portant ajustement de crédits.

Questions diverses

Communication.

Présentation du bulletin communal de l'été 2021.

Présentation du flyer dédié à l'espace économique 32, Grande Rue.

Ressources humaines.

Refonte de la commission culture.

Démission de Mme Isabelle PERRY en qualité de conseillère municipale.

Mairie de Montrésor • 23 Grande Rue • 37460 Montrésor • Tél : 02 47 91 43 00 • Fax : 02 47 92 71 11 • mairie-montresor@wanadoo.fr